

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1433/SG/FP infligeant un blâme à un agent d'exploitation qualifié du cadre territorial de la Santé publique.

n° 72-1433/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 octobre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Un blame est infligé à M. Ali Monamec Vaoua, agent d'exploitation qualifié de 3e classe, 3e échelon, du cadre territorial de la Santé publique en service au dispensaire Arhiba pour absences non motivées de la journée du 8 septembre, après-midi, des 11 et 12 Septembre 1972.